

Unis pour une politique d'intégration forte

Communiqué de presse, le 12 mai 2011, embargo à 13 h 00

Soleure. La Confédération, les cantons ainsi que les villes et les communes prônent une politique d'intégration commune reposant sur quatre principes fondamentaux : « réaliser l'égalité des chances », « tenir compte de la diversité », « exploiter les potentiels » et « exiger la responsabilité individuelle ». A la suite de l'invitation de la Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA), quelque 250 décideurs d'institutions étatiques et non étatiques se sont rencontrés aujourd'hui, lors de la deuxième conférence nationale sur l'intégration à Soleure, afin de discuter des défis auxquels doit actuellement faire face la politique d'intégration.

Guy Monn, président de la CTA et président du gouvernement du canton de Bâle-Ville, a ouvert la conférence en demandant que le débat sur l'intégration soit dissocié de celui sur l'immigration. Il a précisé que la conférence concernait les personnes ayant surmonté les obstacles que notre politique de migration a dressés sur leur chemin et qui vivent aujourd'hui en Suisse en toute légalité. C'est pour ces personnes, et avec elles, que l'égalité des chances doit être réalisée. « Toutes les personnes qui séjournent légalement en Suisse devraient avoir les mêmes possibilités, non seulement de se fixer des objectifs personnels, mais également de les atteindre », a-t-il déclaré. Il a insisté sur le fait que la réussite de l'intégration ne repose pas uniquement sur les épaules des étrangers eux-mêmes. En effet, les meilleures mesures d'intégration resteront vaines si des efforts ciblés visant à lutter contre la discrimination ne sont pas simultanément entrepris. Aussi la société d'accueil est-elle invitée à s'employer activement à supprimer les barrières à l'intégration.

La conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, cheffe du Département fédéral de justice et police (DFJP), a abordé le principe « Exiger la responsabilité individuelle ». Le fait que les personnes concernées soient conscientes de leur responsabilité est l'une des raisons pour lesquelles l'intégration fonctionne assez bien en Suisse. Tout le monde n'est cependant pas encore suffisamment au clair sur la nécessité d'apporter sa pierre à l'édifice. C'est pourquoi les intéressés devront à l'avenir être rendus plus attentifs à leurs devoirs ; les conditions générales devraient être formulées de manière encore plus claires et les dispositions légales fixées de manière plus contraignante. Madame Sommaruga a annoncé son intention de présenter cette année encore au Conseil fédéral un projet de révision des dispositions en vigueur dans le domaine de l'intégration.

Président de la Conférence des gouvernements cantonaux et président du gouvernement vaudois, Pascal Broulis a exhorté toutes celles et tous ceux qui exigent des limitations de l'immigration à soutenir la politique d'intégration avec la même détermination. A l'avenir, le principe visant à exploiter les potentiels devra, selon lui, être pris en compte de manière encore plus systématique. « Nous devons cesser de considérer les personnes qui immigreront en Suisse avec des a priori négatifs », a-t-il souligné. « Elles nous apportent leur expérience, leurs aptitudes, leurs dons et leurs talents ». Du point de vue des cantons, les services rendus par nos écoles publiques en matière d'intégration méritent d'être soulignés. « En comparaison internationale, la Suisse figure parmi les pays où les chances de formation progressent le plus nettement entre les migrants de la première et ceux de la deuxième génération. Cet exemple illustre bien le principe d'exploiter les potentiels ». Il n'en demeure pas moins qu'il y a aussi des domaines dans

lesquels les potentialités existantes ne sont pas exploitées de manière optimale. Des lacunes existent par exemple au niveau préscolaire ou dans l'intégration sur le marché du travail. A cet égard, les acteurs étatiques et non étatiques sont invités à faire front commun.

Membre du comité de l'Union des villes suisses et maire de Zurich, Corine Mauch a pris l'exemple de sa ville pour expliquer ce que « Tenir compte de la diversité » signifie concrètement. A Zurich, par exemple, où vivent près de 120 000 étrangers en provenance d'environ 170 pays, près de la moitié des habitants sont issus de la migration. Il importe que chacun d'entre eux devienne une Zurichoise ou un Zurichois à part entière et ce, indépendamment de tout ce qu'il peut être d'autre ». Madame Mauch s'est déclarée convaincue que le processus d'intégration fonctionne sur le modèle de la réciprocité : « Mieux je me sens accepté tel que je suis, plus je serai disposé à m'investir ».

L'intégration est une mission qui ne peut pas être déléguée à l'Etat. L'entreprise Zweifel Pomy-Chips AG à Spreitenbach, une PME qui investit dans l'amélioration des compétences de base de son personnel, en grande partie issu de la migration, a fait l'objet d'une présentation sur le thème de « L'intégration au quotidien ». Directeur du département « Production et logistique » de Zweifel Pomy-Chips AG, Pietro Realini souligne que l'entreprise trouve son compte à investir dans la promotion du potentiel de ses collaborateurs de longue date et ce, même si le bénéfice qu'elle en tire n'est pas directement chiffrable.

Représentant de nombreux migrants et de leurs organisations, Bashkim Iseni, directeur du portail « Albinfo », dont le siège est à Lausanne et à Zurich, a présenté plusieurs projets permettant à la population de langue albanaise vivant en Suisse de s'engager en faveur d'une intégration réussie et, ainsi, d'assumer leur responsabilité individuelle.

La conférence a été en grande partie axée sur le dialogue entre les principaux acteurs de la politique d'intégration. Les succès déjà obtenus par la politique d'intégration, les problèmes les plus pressants et différentes approches pour les résoudre ont été placés au cœur du débat.

Le conseiller aux Etats et président de l'Association des communes suisses Hannes Germann, qui a clôturé la conférence au nom de la CTA, a tiré un bilan positif de l'événement. Il s'est réjoui que le Conseil fédéral, les gouvernements cantonaux et les exécutifs des villes et des communes soient parvenus à se mettre d'accord sur une stratégie commune pour renforcer la politique d'intégration en Suisse. La volonté de contribuer à la mettre en œuvre à chaque échelon de l'Etat est bien là. La Confédération et les cantons renforcent les efforts entrepris au niveau communal pour encourager l'intégration, sans que cela ne restreigne pour autant ni la souplesse ni la marge de manœuvre des édiles communaux. C'est en effet au niveau local, c'est-à-dire dans les villes et les communes, qu'a lieu l'intégration. Ces dernières connaissent les besoins qui existent dans le domaine de l'intégration. Cependant, la réussite de la politique d'intégration, qui se traduit par la cohésion sociale et le bien-être en Suisse, requiert une collaboration étroite entre les trois échelons de l'Etat.

Les personnalités invitées par la CTA représentaient aussi bien des institutions étatiques que non étatiques. Les 26 cantons ont constitué pour cette conférence des délégations de plusieurs personnes, souvent conduites par le membre du gouvernement chargé des questions d'intégration et comprenant aussi des maires ou des syndics. Quant à la Confédération, elle y était représentée non seulement par la cheffe du DFJP, mais aussi par les responsables de divers commissions et offices fédéraux. Enfin, divers représentants non étatiques issus de l'économie, de la formation, des sciences, des Eglises, des organisations non gouvernementales et des associations de migrants, de même que les grands partis, y ont également participé.

Depuis sa fondation en 2001, la CTA s'efforce de favoriser la collaboration entre la Confédération, les cantons ainsi que les villes et les communes. Comme la plus grande partie de la population étrangère vit dans les centres urbains et les communes d'agglomération qui les entourent, la CTA s'est d'emblée intéressée de très près à la politique menée dans les domaines des étrangers et de la migration. Aussi a-t-elle élaboré plusieurs rapports qui font référence, formulé des recommandations dans ces domaines et organisé une première Conférence nationale sur l'intégration à Bienne en 2005.

Les documents de la conférence peuvent être consultés sur le site internet www.tak-cta.ch.

Renseignements complémentaires

Guy Morin, président de la Conférence tripartite sur les agglomérations, président du gouvernement du canton de Bâle-Ville, tél. +41 61 267 44 22

Pascal Broulis, président de la Conférence des gouvernements cantonaux et président du gouvernement vaudois, tél. +41 79 435 01 78

Corine Mauch, membre du comité de l'Union des villes suisses et maire de Zurich, tél. +41 44 412 30 96

Hannes Germann, président de l'Association des communes suisses, tél. +41 79 401 00 01

Michael Glauser, Office fédéral des migrations, tél. +41 31 325 93 50